

Livret d'Accueil du Bénévole

SECOURS F F S S

Association de Secourisme du Pays de Fougères





Ille & Vilaine

Sommaire...

1. Introduction	3
1.1. Bienvenue	4
1.2. Présentation de la FFSS	5
1.3. Présentation de l'ASPF	6
1.4. Comment rejoindre l'association ?	7
2. Communication	8
2.1. Outils de communication	9
2.2. Tenue opérationnelle	10
3. Formations	- 11
3.1. Formations grand public	12
3.2. Formation initiale du secouriste	13
3.3. Formations d'avancement	14
4. Dispositifs Prévisionnels de Secours	15
4.1. Mise en place d'un DPS	16
4.2. Différents types de DPS	17
4.3. Renforts de DPS	18
4.4. Le recouriste en Porte de Secours	19
5. Soutien des Populations Sinistrées	21
5.1. Missions & Organisation	22
6. Sauvetage Sportif	23
6.1. En piscine et en plein air	24
7. Plateforme numérique éO/	25
7.1. Fonctionnement d'éOs	26
7.2. Consulter son profil	27
7.3. Sinscrire sur un évènement	28
7.4. Consulter la liste des membres	29
8. Glossaire	30
9. Foire Aux Questions	32

Introduction



1.1. Bienvenue

Bienvenue à la FFSS et au sein de l'Association de Secourisme du Pays de Fougères!

Vous avez choisi d'être bénévole au sein de la FFSS, nous nous en réjouissons et vous en félicitons!

Être bénévole c'est donner aux autres, c'est un engagement, c'est donner de son temps, s'impliquer, prendre des responsabilités, défendre des valeurs, se donner des repères.

Être secouriste ou formateur, c'est se former, entretenir ses compétences, prévenir, secourir, et travailler en équipe.

Le volontaire est certes animé par une volonté d'aider, cependant, au cours de ses diverses activités, il pourra éprouver le besoin lui aussi d'être aidé.

Ce livret a pour but d'apporter quelques éléments de réponse 😊



Merci à Justine GATTONI, Edith LIERON, Alicia ORY, & Emeline VALLEE pour leur contribution à l'élaboration de ce livret!

1.2. Présentation de la FFSS

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) est un organisme de Sécurité Civile, fondé en 1899 par Raymond PITET, et est reconnue d'utilité publique.



Aujourd'hui la FFSS Compte:

- 63 000 licenciés
- 63 Comités Départementaux
- 11 Ligues Régionales
- 361 Clubs

Les pôles d'activité demeurent essentiellement sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et sous la tutelle du Ministère des Sports.



Formations de secourisme Missions de Sécurité Civile (opérationnelles)

Liberté Égalité Fraternité



Sauvetage Sportif

Liberté Égalité Fraternité

Plus d'infos sur : <u>www.ffss.fr</u>

1.3. Présentation de l'ASPF

L'Association de Secourisme du Pays de Fougères, créée en 2004 par Guy MARTIN, est une association de loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme sous le n°5054, et agréée de Sécurité Civile pour les missions de type A, B, C et D.

Missions de type A: Opérations de secours

Missions de type B : Actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type C: Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type D : Dispositifs Prévisionnels de Secours

Nos objectifs:

Le développement du secourisme, notamment au travers des formations d'enseignement des gestes de premiers secours au grand public, mais aussi par la formation de nos équipes de secouristes opérationnels et de nos formateurs.

Le développement des missions de Sécurité Civile, en accompagnant les organisateurs d'évènements par la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours à l'occasion de tout type de manifestation (salons, évènements d'entreprises, institutionnels, sportifs, socio-culturels, etc...)

Nos activités:

Formations de secourisme

Mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours (Postes de Secours)

Soutien aux populations sinistrées

Nor moyens:

De nombreux lots de matériels opérationnels et de formation

1 VPSP - 1 VTUTP - 2 Quads - 2 VTT

En 2020, l'association recense 47 secouristes opérationnels et 5 formateurs

Tous les membres de l'association sont bénévoles



Siège administratif: 12, rue du Mont Saint Michel - 35420 MELLE

Centre opérationnel : 34ter, rue Lariboisière - 35420 LOUVIGNE DU DESERT

1.4. Comment rejoindre l'association ?

Une rencontre sur une de nos missions, une mise en relation par l'intermédiaire de l'un de nos membres, une prise de contact par téléphone, par mail...

Pour devenir secouriste bénévole, il faut être âgé de 16ans minimum.

Le processus de recrutement s'effectue en plusieurs étapes, d'abord par une rencontre au sein de notre centre opérationnel afin d'échanger sur vos motivations pour rejoindre l'association, puis par le suivi des formations nécessaires pour devenir Equipier Secouriste.

Entretien de recrutement :

- Le but est de pouvoir faire davantage connaissance, présenter l'ensemble de nos missions, et de nous faire part de vos motivations pour rejoindre notre équipe!
- En général au sein de notre centre opérationnel, à Louvigné du Désert
- Durée environ 01h00.
- Constitution du dossier :
 - Lettre de motivations & CV à jour
 - Fiche de renseignements
 - Acte moral d'engagement
 - Autorisation parentale pour les mineurs
 - Photocopies recto/verso de la carte d'identité et du permis de conduire
 - Photocopies de tout diplôme en lien avec le secourisme

Formations pour intervenir sur les missions de Sécurité Civile :

- PSC.1 environ 08h00 Permet d'intervenir en qualité de Stagiaire
- PSE.1 environ 35h00 Permet d'intervenir en qualité de Secouriste
- PSE.2 environ 28h00 Permet d'intervenir en qualité d'Equipier Secouriste

Les formations PSE.1 et PSE.2 sont généralement décentralisées à La Richardais (35), via l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude. Nous prenons en charge le coût de ces formations, seuls l'hébergement et/ou frais de déplacement vous restent à charge.

Chaque année, une licence de 20€ est à régler à l'association.

La licence vous permet de bénéficier d'une couverture en vue d'être assuré pour la pratique des activités de sauvetage et de secourisme, ainsi que dans l'exercice des missions de Sécurité Civile.

Communication



2.1. Outils de communication

Restez informés Restons connectés

Communication interne		06 10 77 01 54 7j/7 - 24h/24
	@	contact@secourisme-paysdefougeres.com kevin.gousset@ffss.fr
		SECOURS FFSS - Membres ASPF Groupe de discussion privé
Réseaux sociaux	WEB	www.secourisme-paysdefougeres.com www.ffss.fr
	6	FFSS Pays de Fougères FFSS National
		FFSS Pays de Fougères
Communication opérationnelle	gestion missions Sécurité Civile	http://eos.ffss.fr - Mails automatiques - SMS Alerte

2.2. Tenue opérationnelle

Une fois recruté, le secouriste se voit doté d'une tenue opérationnelle pour ses participations sur les missions de Sécurité Civile.

C'est une dotation individuelle, chaque secouriste est garant de son entretien et se doit de la porter correctement et entièrement chaque fois que nécessaire!

Aussi, chacun se doit d'être responsable et s'assurer de ne pas égarer d'effets ou de les échanger malencontreusement... Dans l'idéal chacun complète sa tenue avec quelques outils indispensables : une lampe de poche, des crayons, un carnet et une montre.

Dotation actuelle:



Règles de port :

- Le polo se porte dans le pantalon
- La veste reste fermée
- Les rangers sont fermées

Guide entretien des tenues disponible sur le site de l'association : Membres / Tenues

- ATTENTION! Je ne porte pas ma tenue en dehors d'un temps de formation identifié ou d'une mission de Sécurité Civile! Ni sur des temps personnels et festifs!
- La tenue fédérale opérationnelle véhicule l'image de l'association, mais aussi de la fédération nationale, <u>soyons vigilants pour rester crédibles</u>

Formations



3.1. Formations grand public

L'association dispose de formateurs au sein de son effectif, ainsi nous pouvons proposer et mettre en place des sessions de formation à destination du grand public!

GQS - Gerter Qui Sauvent :

- C'est une initiation aux gestes de premiers secours
- Accessible dès le plus jeune âge
- Animation: Tout membre titulaire à minima d'un PSC.1 de moins d'1an

PSC.1 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 :

- C'est la formation de base en secourisme
- Objectif : positionner le citoyen comme premier maillon de la chaîne de secours en France en lui permettant de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme en attendant l'arrivée des secours publics
- Accessible dès 10ans
- Permet de devenir « Stagiaire » sur des missions de Sécurité Civile
- Animation: 1 Formateur PSC pour 10 stagiaires
- Aide-formateur: Tout membre titulaire du PSC.1

PSAJ.1 - Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1 :

A destination d'un public en contact avec de jeunes enfants, PSC.1 inclus

Accessible à partir de 16ans

Animation: 1 Formateur PS ou PSC + certificat Formateur PSAJ

Aide-formateur: Tout membre titulaire du PSE.2

PSS.1 - Prévention et Secours du Sport de niveau 1 :

- A destination d'un public sportif, clubs de sports, etc... PSC.1 inclus
- Accessible à partir de 16ans
- Animation: 1 Formateur PS + certificat Formateur PSS
- Aide-formateur: Tout membre titulaire du PSE.2

env. 2h

env. 7h

env. 12h

env. 12h

3.2. Formation initiale du secouriste

Pour devenir pleinement opérationnel sur les missions de Sécurité Civile, il convient de suivre 2 formations initiales, les PSE.1 et PSE.2, qui permettent de devenir respectivement « Secouriste » puis « Equipier Secouriste ». Ces formations sont soumises à une formation continue annuelle obligatoire pour prolonger leur validité d'année en année.

Actuellement, ces formations se déroulent à La Richardais, par le biais de l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude. L'association prend en charge le coût de ces formations, il reste à la charge du bénévole les frais d'hébergement et/ou de déplacement.

Les 2 formations peuvent être suivies de manière espacée dans le temps, c'est-à-dire qu'il est possible d'effectuer dans un premier temps sa formation PSE.1, puis de suivre le PSE.2 quelques mois ou années plus tard en fonction de ses disponibilités.

Objectif des PSE.1&2: Apprendre à porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

PSE.1 - Premiers Secours en Equipe de niveau 1 :

env. **35h**

- Accessible à partir de 16ans
- Permet de devenir « Secouriste » sur des missions de Sécurité Civile
- Animation: Formateurs PS
- Aide-formateur: Tout membre titulaire du PSE.1

PSE.2 - Premiers Secours en Equipe de niveau 2 :

env. 28h

env. 8h

- Accessible à partir de 16ans + être titulaire du PSE.1
- Permet de devenir « Equipier Secouriste » sur des missions de Sécurité Civile
- Animation: Formateurs PS
- Aide-formateur: Tout membre titulaire du PSE.2

Formation continue annuelle:

Permet de maintenir à jour ses compétences, et de s'approprier les nouvelles recommandations de premiers secours émises par la DGSC-GC

Animation: Formateur PS

Aide-Formateur: Tout membre titulaire du PSE.2

3.3. Formations d'avancement

Il est possible de continuer de développer ses compétences une fois sa formation initiale effectuée, comme par exemple en intervenant comme aide-formateur sur des sessions de formation en vue de se former comme formateur par la suite.

Toute formation d'avancement est soumise à validation par l'association. Ces formations ont un coût et sont dépendantes des besoins présents. Il est aussi requis une ancienneté de 2ans dans sa formation actuelle avant de prétendre à une formation d'avancement, ainsi qu'une participation active au sein des activités de l'association.

Les référentiels de compétences des formations initiales doivent être maîtrisés.

Formations opérationnelles:

	Prérequis	Missions
CE FFSS	2ans de PSE.2	- Assurer la responsabilité d'un PAPS
Chef d'Equipe	Zalis de FSL.Z	- Encadrer 1 équipe de 4 intervenants secouristes
CP.1 FFSS	2ans de PSE.2	- Assurer la responsabilité d'un DPS-PE
Chef de Poste de niv 1	te de niv 1 + expérience CE - Encadrer jusqu'à 12 intervenants secouristes	
		- Assurer la responsabilité de DPS-ME ou GE
CO FFSS	Expérience significative	- Intervenir au sein d'une chaîne de commandement
Cadre Opérationnel	en tant que CP	inter-associative ou interservices sur des évènements
		de grande ampleur, etc

Formations pédagogiques :

	Prérequis	Rôle
FO PSC	PSC.1	Formateur PSC.1
FO PS	2ans de PSE.2	Formateur PSE.1 + PSE.2
FO PSAJ	FO PSC ou FO PS	Formateur PSAJ.1
FO PSS	FO PS	Formateur PSS.1
FO FO/CO	Expérience significative en tant que FO PS	Formateur de Formateur / Concepteur

Les formations de formateur sont aussi soumises à une formation continue annuelle obligatoire pour prolonger leur valider d'année en année.

Dispositifs Prévisionnels de Secours



4.1. Mise en place d'un DPS

Pour mieux comprendre le processus de la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours :

1	L'organisateur de l'évènement nous envoie un dossier de demande de DPS, accompagné de plans, programmes, etc	Figure 1 (%) (A) in compared to change of the change of th
2	L'association effectue une étude de la demande, ainsi qu'une évaluation des risques, en lien avec le RNMSC- DPS, pour déterminer les moyens matériels et humains à mettre en place le jour de la manifestation	Création évènement éOS « Prévisionnel »
3	Envoi d'un devis à l'organisateur	Formula Faculty Language Austration In any Company Austration In any Comp
4	Si le devis est accepté, l'association établit une convention mentionnant les engagements des 2 parties lors de la manifestation (moyens et locaux mis à disposition, procédures d'intervention, fourniture ou non des repas, etc)	Evènement confirmé sur éOS Authorities de la confirmé de la conf
5	Gestion par l'association du recensement des disponibilités des secouristes, demandes de renfort le cas échéant, constitution des équipes, envoi des convocations, etc	

4.2. Différents types de DPS

Les Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS), ou plus communément les « Postes de Secours », sont régis par le Référentiel National des Missions de Sécurité Civile, relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours (RNMSC-DPS), issu de la loi de modernisation de la Sécurité Civile de 2004. Il est la référence et valable pour toutes les associations agréées.

PAPS - Point d'Alerte et de Premiers Secours

- Composé de 2 intervenants secouristes
- Mis en place à l'occasion d'une manifestation dont la grille d'évaluation des risques détermine un indice de risques faible
- Armé par un lot C

DPS-PE - Dispositif Prévisionnel de Secours de Petite Envergue

- Composé de 4 à 12 intervenants secouristes
- La structure d'un poste de secours constitue la base du dimensionnement d'un dispositif de secours allant de la petite envergure la grande envergure
- Armé d'un lot A, ainsi que de lots B et C selon le nombre d'intervenants secouristes

DPS-ME - Dispositif Prévisionnel de Secours de Moyenne Envergure

- Composé de 12 à 36 intervenants secouristes
- Composé de 2 à 3 postes de secours au maximum
- Dirigé par un Cadre Opérationnel

DPS-GE - Dispositif Prévisionnel de Secours de Grande Envergure

- Composé de plus de 36 intervenants secouristes
- Au moins 4 postes de secours regroupés dans 2 secteurs au minimum
- Dirigé par un ou plusieurs Cadres Opérationnels

Les DPS-ME et GE font l'objet de sectorisations géographiques et/ou fonctionnelles. Comptetenu des moyens matériels et humains à engager, ils peuvent être assurés par une ou plusieurs AASC issues d'une même fédération ou de fédérations différentes.

Pour plus d'infos : RNMSC-DPS

4.3. Renforts de DPS

Faute d'effectifs suffisants ou par manque de matériel, il se peut que nous soyons amenés à faire appel à d'autres associations FFSS pour nous venir en aide afin de pouvoir honorer notre engagement auprès de l'organisateur d'une manifestation.

Il est aussi possible et fréquent que nous intervenions en renfort d'autres associations pour les épauler, en fournissant des moyens secouristes et/ou des moyens matériels.

Dans ce cas, l'autorité d'emploi devient celle de l'association titulaire du contrat liant la FFSS à l'organisateur de l'évènement. Il convient donc de se mettre à la disposition des équipes présentes afin de veiller au bon déroulement de la mission.

Les renforts peuvent s'effectuer au niveau départemental, régional, voire national.

Sur éOS, les évènements sont précédés de la mention Renfort.

Renfortr départementaux :

- CD35 Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de la FFSS
- ASCE Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude / La Richardais (35)
- NSM Nautisurf Saint-Malo / Saint-Malo (35)

Renfortr régionaux :

- LB Ligue de Bretagne de la FFSS
- ASSPV Association de Sauvetage et de Secourisme du Pays de Vannes / Vannes (56)
- ALOHA Aloha Sauvetage Secourisme / Auray (56)
- Etc...

Renforts Nationaux:

- **CNO** Commission Nationale Opérationnelle de la FFSS
- ASH Association de Saint Herblain / Saint Herblain (44)
- ASA Association des Secouristes Angevins / Angers (49)
- Etc...

4.4. Le secouriste en Poste de Secours

Une fois votre recrutement effectif et les formations effectuées, vous voilà prêt à intervenir sur les différents postes de secours !

Préparation, avant le Porte de Jecours :

- Il convient de s'inscrire sur la plateforme éOS selon ses disponibilités.
- Un mail est envoyé aux secouristes retenus pour la mission afin de leur communiquer toutes les informations nécessaires (date, heure et lieu du RDV, consignes particulières...).
- Généralement un covoiturage est proposé depuis le Centre Opérationnel avec les véhicules de l'association. Pensons-y aussi pour rejoindre le lieu de RDV, notamment pour les plus jeunes qui ne sont pas forcément véhiculés. Chaque secouriste a accès depuis éOS à la liste des personnes retenues sur un DPS, ainsi qu'à l'ensemble de leurs coordonnées : chacun peut être autonome pour organiser sa venue en DPS!
- N'oubliez-pas de venir en tenue complète directement sur le lieu de RDV. En fonction des aléas météorologiques, il est possible et conseillé de prévoir le reste de sa tenue dans un sac à dos qui vous suivra sur la mission.
- Chacun participe à la préparation, la vérification et au chargement du matériel.

Pendant le Poste de Secours :

- A l'arrivée sur le site, le Chef de Poste prend contact avec l'organisateur de l'évènement pour signifier l'arrivée de notre association et prendre note des dernières consignes nécessaires au bon déroulement de notre mission.
- Ensuite tout le monde participe au montage et à l'installation du Poste de Secours, ainsi qu'à la vérification des différentes caisses et sacs d'intervention pour déceler tout défaut précocement afin de pouvoir trouver une solution au plus vite.
- Place au briefing, informations sur la manifestation, remarques particulières, constitution des équipes.
- Durant cette phase, chacun se doit de veiller à conserver une tenue propre, complète, éviter d'avoir les mains dans les poches, rester attentif, opérationnel, prêt à intervenir en cas de besoin. Pour cela il est nécessaire de rester à l'écoute de son Chef d'Equipe et/ou de son Chef de Poste.
- N'oublions pas que nous sommes observés, nous représentons l'association, mais aussi plus largement la FFSS dans son ensemble! Une belle image nous permet de gagner en crédibilité, d'évoluer, de démarcher de nouveaux partenariats, etc...

- En cas de problème personnel pendant ma mission, j'en informe sans délai le Chef de Poste afin de pouvoir y remédier au plus vite.
- Consommation de tabac autorisée, à l'abri des regards. Pour rappel et pour des raisons de sécurité, il est <u>strictement interdit</u> de fumer dans le Poste de Secours ou à proximité immédiate d'une bouteille d'Oxygène.
- Consommation d'alcool ou de produits stupéfiants interdite.
- L'utilisation des téléphones portables est tolérée sous condition que leur utilisation n'entrave pas le bon déroulement de la mission, que leur utilisation reste discrète, à l'abri des regards, et si possible réservée à l'usage opérationnel.

Lewbr qe rebor

- Lorsque le secouriste est sur un temps de repos identifié, il se doit de respecter ses collègues encore en poste, en restant dans la zone prévue pour se reposer.
- Les postes sont parfois longs et fatigants, il n'y a pas toujours de répit. Lorsque je suis en repos, j'en profite pour reprendre des forces, pour être à nouveau opérationnel à mon retour en poste.
- Il est évidemment important de respecter les roulements préparés : ne pas être égoïste !
- Sur un temps de pause, nous gardons notre posture professionnelle, nous sommes responsables (je range et nettoie avant mon départ), nous représentons l'image de l'association et de la FFSS 😉
- Lors d'un DPS de longue durée, je pense à prévoir mon nécessaire de toilette, de couchage, un change civil. Cependant on évite d'apporter trop d'effets personnels pour éviter les pertes ou vols... l'association ne pourra en être tenue pour responsable

Après le Poste de Secours :

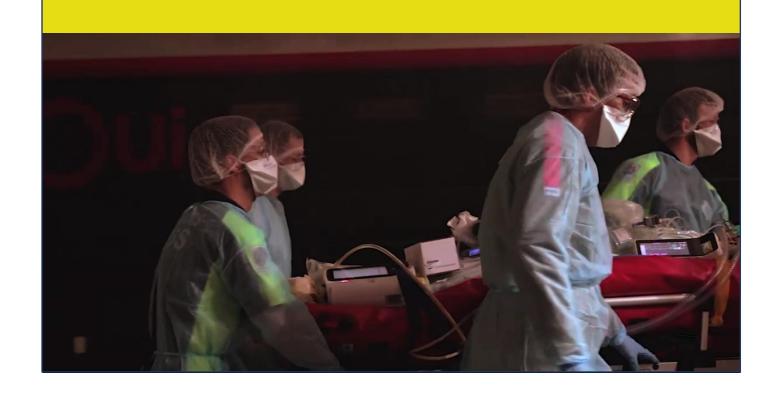
Déchargement, nettoyage, complément des différents lots de matériel pour que tout soit de nouveau opérationnel pour la prochaine mission!

Petits Rappels...

Vos formations vous ont été financées, votre tenue en dotation individuelle aussi (il faut savoir que ce n'est pas le cas dans toutes les associations), il faut donc savoir rendre en retour pour l'association, c'est du « donnant/donnant »!

Essayer de participer au maximum aux différentes missions proposées, c'est permettre de faire tourner les équipes engagées dans le but que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient présents, on a tous une vie personnelle à côté, on s'engage dans un effort collectif.

Soutien des Populations Sinistrées



5.1. Missions & Organisation

Face à une situation exceptionnelle (évènement météorologique, catastrophe naturelle, attentat, épidémies, ...) nous mettons nos ressources matérielles et humaines à disposition des services de l'Etat (Mairies, Préfectures, ARS, SDIS, SAMU, etc...).

Le soutien aux populations sinistrées consiste à répondre à l'appel de mobilisation pour faire face aux détresses engendrées lors d'une situation de crise.

L'association et le Comité Départemental assurent une veille téléphonique 24h/24, 7j/7.

Différentes missions peuvent nous être confiées :

- Ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence
- Assistance aux personnes vulnérables
- Renfort des structures de secours publics
- Participation à des exercices, etc...

Missions de type A : Opérations de secours

Missions de type B: Actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type C: Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

Organisation:

- © Ces missions sont aussi renseignées sur la plateforme éOS, les membres sont avisés des besoins en fonction de leur champ de compétences
- Des alertes par mail et SMS peuvent aussi être envoyées en fonction du délai d'intervention attendu
- Différents niveaux d'alerte sont possibles :
 - **VERTE** Je m'informe
 - ORANGE Je me prépare
 - **ROUGE** Je me mobilise

ATTENTION!

Il est impératif de respecter la voie hiérarchique. Pour rappel, un bénévole ne peut pas s'engager de lui-même sur une opération d'urgence en représentant la FFSS sans autorisation expresse d'un dirigeant de l'association.

Sauvetage Sportif



6.1. En piscine et en plein air...

Le sauvetage sportif est une discipline à part entière qui se caractérise par la diversité de ses épreuves :

- 🔮 En mer ou plan d'eau, avec ou sans embarcation, ce sont les épreuves de « côtier »
- En piscine, ce sont les épreuves en « eau plate »

Ces rencontres spectaculaires attirent un public nombreux sans jamais lasser. Les règles appliquées à chaque épreuve sont simples et facilitent la compréhension des spectateurs.

Les disciplines du sauvetage sportif, souvent pratiquées avec engin, se répartissent dans des domaines différents allant de la nage au kayak, et les épreuves collectives omniprésentes rappellent sans cesse le caractère salvateur de sa spécialité.

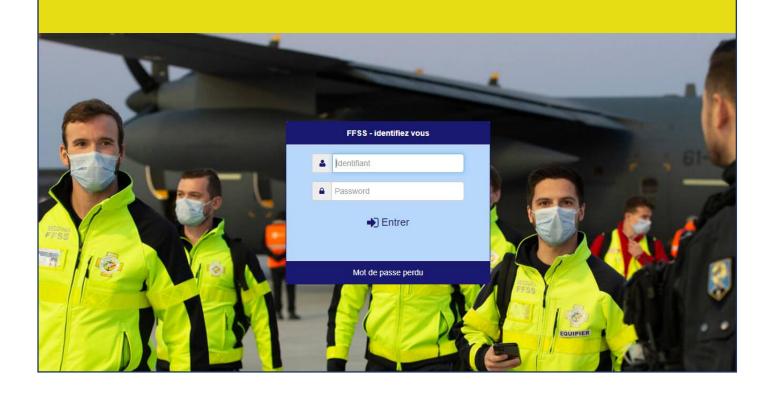
L'activité se pratique en compétition du niveau local au niveau mondial, avec le même souci de réalisation de performance.

Certains bénévoles rejoignent des clubs FFSS uniquement pour cette activité sportive proposée par la FFSS sous la tutelle du Ministère des Sports. C'est aussi la raison pour laquelle nos saisons annuelles se déroulent du 1^{er} Octobre au 30 Septembre.

Compte tenu de la lourdeur d'organisation en termes d'entraînements, de déplacements, d'acquisition de matériels, l'association n'exploite pas cette activité de la fédération.



Plateforme numérique éOS



7.1. Fonctionnement d'éOs

éOS est un outil numérique important pour vous. Il vous permet de vous inscrire sur les formations et les missions de Sécurité Civile de l'association. Chaque membre actif se voit attribuer un identifiant et un mot de passe provisoire.

Les fonctionnalités sont multiples :

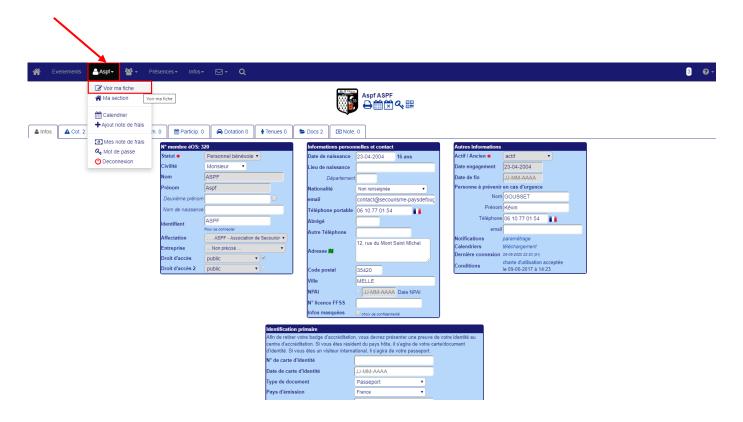
- S'inscrire sur une formation
- Déclarer ses disponibilités pour une mission de Sécurité Civile
- Vérifier ses compétences
- Consulter la liste des membres de l'association
- Contacter un membre de l'association,
- Etc..

Rendez-vous sur: http://eos.ffss.fr

Tableau de bord:



7.2. Consulter son profil



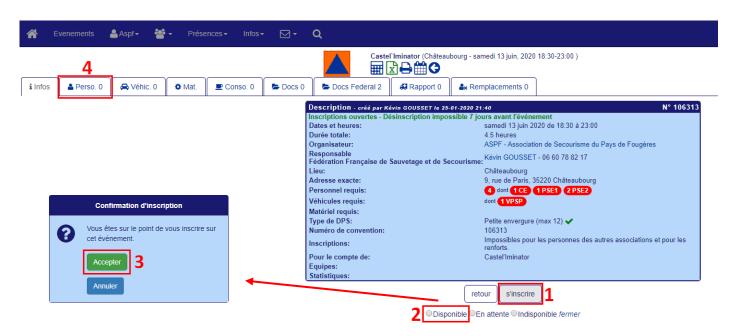
- © Cette page vous permet de vérifier les informations de contact vous concernant et de les mettre à jour.
- Différents onglets, vous permettent d'accéder à vos compétences (1), les formations suivies (2), vos prochaines participations sur les évènements (3), les tenues qui vous sont affectées (4), changer de mot de passe (5), etc...



7.3. J'inscrire sur un évènement



Onglet « Evènements » / Penser à vérifier la plage de dates (1) / Sélectionner l'évènement où vous souhaitez vous inscrire (2)



- Fiche de l'évènement où toutes les informations relatives à la mission de Sécurité Civile sont présentes. Cliquer sur « s'inscrire » (1) / « Disponible » (2) / « Accepter » (3)
- Possibilité de consulter la liste des autres membres inscrits sur cette mission (4)
- Possibilité de se désinscrire au plus tard 1 semaine avant la mission

7.4. Consulter la liste des membres

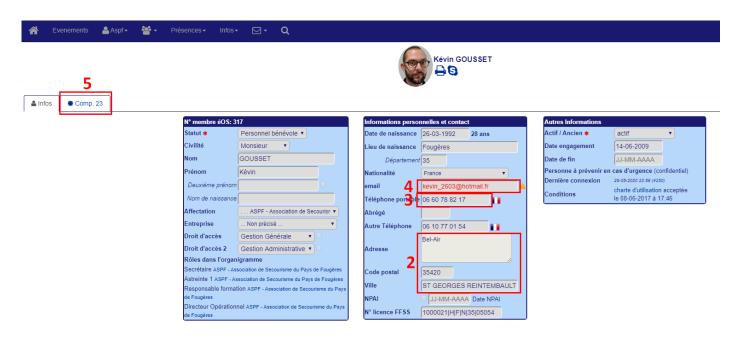
Dans l'intérêt des missions de l'association, chacun peut avoir accès aux informations de contact des autres membres de l'association : adresse postale (2), téléphone (3), mail (4).

Il est aussi possible de consulter les compétences des autres membres (5).

Ainsi, chacun peut être autonome dans son organisation pour se rendre sur le lieu de RDV, faire du covoiturage, etc...

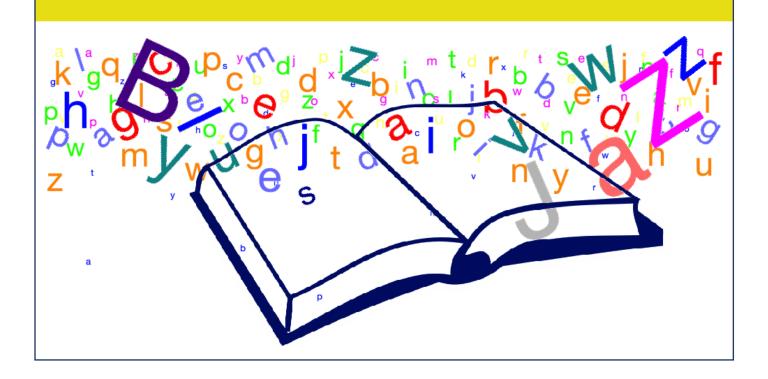


Cliquer sur « All » (1) pour afficher toute la liste des membres, puis sélectionner un membre pour consulter ses informations.



En cas de besoin, ne pas hésiter à contacter l'association 06 10 77 01 54 contact@secourisme-paysdefougeres.com

Glossaire



А	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	
	ALOHA	Aloha Sauvetage Secourisme / Auray (56)	
	ARS	Agence Régionale de Santé	
	ASA	Association des Secouristes Angevins / Angers (49)	
	ASCE	Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude / La Richardais (35)	
	ASH	Association de Saint-Herblain / Saint-Herblain (44)	
	ASPF	Association de Secourisme du Pays de Fougères / Mellé (35)	
	ASSPV	Association de Sauvetage et de Secourisme du Pays de Vannes / Vannes (56)	
С	CD35	Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine	
	CE FFSS	Chef d'Equipe FFSS	
	CNO	Commission Nationale Opérationnelle	
	CO FFSS	Cadre Opérationnel FFSS	
	CP.1 FFSS	Chef de Poste de niveau 1 FFSS	
D	DGSC-GC	Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises	
	DPS	Dispositif Prévisionnel de Secours	
	DPS-PE	Dispositif Prévisionnel de Secours de Petite Envergure	
	DPS-ME	Dispositif Prévisionnel de Secours de Moyenne Envergure	
_	DPS-GE	Dispositif Prévisionnel de Secours de Grande Envergure	
F	FFSS	Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme	
	FO FO/CO	Formateur de Formateur/Concepteur	
	FO PS	Formateur Premiers Secours	
	FO PSAJ	Formateur Prévention et Secours Animation Jeunesse	
	FO PSC	Formateur Prévention et Secours Civiques	
	FO PSS	Formateur Prévention et Secours du Sport	
G	GQS		
L	LB	Ligue de Bretagne	
η P	NSM	Nautisurf Saint-Malo / Saint Malo (35)	
Р	PAPS PSAJ.1	Point d'Alerte et de Premiers Secours Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1	
	PSC.1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1	
	PSE.1	Premiers Secours en Equipe de niveau 1	
	PSE.2	Premiers Secours en Equipe de niveau 2	
	PSS.1	Prévention et Secours du Sport de niveau 1	
R	RNMSC-DPS	Référentiel National des Missions de Sécurité Civile relatif aux DPS	
V	VPSP	Véhicule de Premiers Secours à Personnes	
	VTT	Vélo Tout Terrain	
	VTUTP	Véhicule Tout Usage Transport de Personnels	
		The state of the s	

Foire Aux Questions





- En cas d'évènement grave de dernière minute, prévenir un responsable de l'association, joignable au **06.10.77.01.54.**
- Si cette absence est programmée, prévenir un responsable de l'association et trouver un remplaçant de même qualification ou de qualification supérieure.

Comment faire pour proposer ou bénéficier d'un covoiturage avec les autres membres inscrits sur la mission où je suis retenu ?

- Chaque membre actif a accès à la plateforme numérique éOS où sont recensées toutes les coordonnées de l'ensemble de l'effectif de l'association.
- Ainsi chacun peut être autonome dans sa démarche de covoiturage.
- Cf. page 29.

J'ai mon permis depuis moins de 3ans, ai-je le droit de conduire un véhicule de la FFSS ?

- Le titulaire d'un permis probatoire est autorisé à conduire un véhicule léger ou un minibus sous réserve d'en avoir fourni le justificatif à l'association.
- Pour la conduite des VPSP, une ancienneté de 3ans de permis est requise.
- Pour la conduite des Quads, compte-tenu du fonctionnement en binôme, il est préférable que l'ensemble de l'équipage soit titulaire du PSE.2.

Ji j'engage des frais pour me rendre en poste, ai-je le droit de demander un remboursement de mes frais d'essence, d'autoroute, voire de repas et d'hébergement?

Les frais engagés sur une mission doivent vous être remboursés (frais de restauration, frais de route...). Cependant il convient d'avoir l'autorisation d'un responsable de l'association avant d'engager ces frais.

Ji on est victime d'un accident en mission quelle assurance nous prend en charge?

- Sur temps de mission ou de formation, vous êtes couvert par l'assurance de la FFSS qui prendra en charge tous les frais que l'assurance maladie et votre mutuelle ne prendraient pas en charge.
- Actuellement le contrat de la FFSS est à la MAIF.
- Seule une licence active permet de vous faire bénéficier de cette prise en charge.

Ji je vir mal une intervention, à qui puir-je en parler?

- Un débriefing est prévu en fin de poste, c'est le moment de parler de votre mal-être si vous souhaitez en discuter avec le reste de l'équipe. Si vous souhaitez de la discrétion, parlez-en directement avec votre Chef d'Equipe ou Chef de Poste.
- En cas de besoin, l'association pourra vous mettre en relation avec un psychologue.
- Ne restez pas avec des questions en tête qui vous déstabilisent, le fait d'en parler peut vous permettre de retrouver confiance en vous!

Quels sont les différents types de lots?

Différents lots sont utilisés sur les Dispositifs Prévisionnels de Secours. Les plus courants sont les lots A, B, et C.

Lot A	Ensemble du matériel permettant d'armer un poste de secours	
Lot B	Matériel nécessaire pour un binôme (2 secouristes)	
Lot C	 Ensemble du matériel permettant d'armer un PAPS Matériel nécessaire à une équipe (4 secouristes) 	
VPSP	L'équipement est basé sur l'embarquement d'un lot A + un lot C. En fonction des départements et des conventions tripartites établies, un complément de matériel peut être nécessaire à la demande de l'ARS	

Plus d'informations dans le RNMSC-DPS.



Association de Secourisme du Pays de Fougères 12, rue du Mont Saint Michel - 35420 MELLE

Tél: 06.10.77.01.54

Mail: contact@secourisme-pays defougeres.com



Réalisation Mai 2020 - ©Tous droits Réservés - Kévin GOUSSET pour Association de Secourisme du Pays de Fougères